

Mercredi 5 février 2020

Pétition contre les coupes au collège

Profs, parents et élèves se mobilisent contre des mesures du DIP qui touchent le collège. Des économies qui détériorent la qualité de l'enseignement.



Les coupes prévues concernent la possibilité pour les élèves d'approfondir leurs connaissances linguistiques. KEYSTONE/PHOTO PRÉTEXTE

EDUCATION

«Nous ne pouvons accepter la décision de dégrader la formation des élèves et de ce fait demandons le maintien des options approfondies (OA) au collège.» C'est ce que revendique une pétition lancée par l'Union, l'association faîtière des maîtres du secondaire II genevois, des élèves et des parents. Ces options facultatives permettent aux élèves qui le souhaitent d'approfondir leurs connaissances linguistiques, à hauteur d'une heure par semaine, durant tout leur cursus.

Cette opportunité a récemment été éliminée par le Département de l'instruction publique (DIP), dans un contexte d'économies budgétaires. Christophe Ebener, délégué à l'Union, s'oppose à sa suppression : «Ces cours permettent aux élèves de passer d'un niveau B2 à C1, un niveau requis dans certaines formations universitaires. Perfectionner une langue est une plus-value importante dans le marché de l'emploi suisse.»

UNE «GENEVOISERIE»

Le DIP justifie sa coupe budgétaire en précisant que cette possibilité « est une « genevoiserie » qui n'est pas prévue dans le plan d'étude intercantonal et qui n'existe dans aucun autre canton romand». Sa suppression «aligne» simplement Genève sur les pratiques des autres cantons. Il précise aussi que la maturité bilingue reste un autre moyen de perfectionner les langues.

«Perfectionner une langue est une plus-value importante dans le marché de l'emploi suisse» Christophe Ebener

La suppression des options approfondies découle du budget cantonal 2020 adopté par le Grand Conseil en décembre dernier. Alors que le Conseil d'État demandait la création de 197 postes dans le milieu de l'éducation, la commission des finances du Grand Conseil a refusé cette proposition. «Le budget prévu pour 2020 est lourdement déficitaire. Créer ces postes nous paraissait

disproportionné», rapporte Yvan Zweifel, membre PLR de la commission. Le député préconise plutôt des mesures économiques structurelles, comme le prolongement des horaires des enseignants. Il dit regretter les «coupes touchant directement les élèves» proposées par le DIP.

D'AUTRES DOMAINES TOUCHÉS

Pour les enseignants, ces coupes budgétaires résultent surtout d'un bras de fer entre l'exécutif et le législatif. Car supprimer les OA, «qui ne représentent au maximum que deux postes», ne permettent pas d'économies importantes, selon Christophe Ebener.

La limitation des voyages ainsi que la suppression d'activités et de cours facultatifs hors grille horaire comptent parmi les autres mesures. «On se dit que les domaines sportif et culturel peuvent faire l'objet de coupes, mais c'est un faux raisonnement. Pour certains élèves, c'est la seule occasion de bénéficier d'activités gratuites», défend Julien Nicolet, enseignant et membre de la Famco, association genevoise des enseignants du cycle d'orientation. Le refus des postes exigés par le DIP a aussi un impact au niveau du cycle, comme la remise en question de la création d'une option scientifique pour les élèves du niveau intermédiaire (R2).

Les 197 postes refusés par la commission des finances touchent surtout le niveau primaire. «Nous attendons 1000 nouveaux élèves pour la rentrée 2020. Cela représente environ un élève en plus chaque trois classes», constate Francesca Marchesini, présidente de la Société pédagogique genevoise (SPG). Sur les 1830 classes primaires du canton, plus de la moitié dépassent les 20 élèves, dont quatre classes à 26. «C'est difficile de gérer des classes dépassant les 20 élèves. Audelà, on considère qu'un élève compte double», relève l'enseignante.